

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/04/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 50 Votes Pour : 50 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Communauté de Communes Aure Louron – ANC - Budget Primitif 2023 N° 2023-49
--	---

Présents (43) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (12) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, BALAGNA Patrice, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (7) :

- DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- LACAZE Noël à PELIEU Michel
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- MIR André à AIZIER Philippe
- NARS Aline à DARAN René
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. André BRUNET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président présente le projet de budget pour l'exercice 2023.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT inscrirait un montant de **34 832 €** tant en dépenses qu'en Recettes.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT inscrirait un montant de **3 886 €** tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

Berger
Levrault

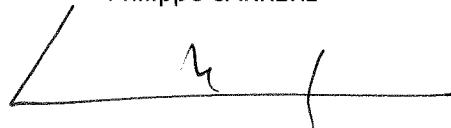
ID : 065-246500573-20230418-2023_49-DE

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire approuve le budget primitif ANC 2023 tel que présenté par Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOIRON
Château de Ségure
55200 ARREAU